



Saint-Liboire

AVIS PUBLIC

Pour donner suite à la demande de dérogation mineure à la propriété sise au 131 rue Cordeau, afin de permettre l'implantation d'un garage privé isolé dans la cour avant, dépassant de 2,51 mètres la façade avant du bâtiment principal.

L'AVIS est donné par la soussignée, France Desjardins, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Liboire que la demande de dérogation mineure sera prise en considération par le Conseil municipal lors de la séance régulière du 4 octobre 2022.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le Conseil à ce sujet pourra se présenter le **4 octobre 2022, à 19 heures**, à la salle du Conseil située au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 21^e jour du mois de septembre 2022.

France Desjardins, GMA
Directrice générale et greffière-trésorière